



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Formation des MEM

Question écrite n° 44448

Texte de la question

Mme Josiane Corneloup attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la nécessaire adaptation de la formation des manipulateurs d'électroradiologie médicale (MEM) pour faciliter leur libre-circulation au sein de l'Union européenne (UE) et ainsi pallier les fortes tensions rencontrées par les professionnels de ce secteur. En raison d'une offre de travail insuffisante au regard des besoins de l'offre de soins, les services et cabinets de radiologie rencontrent de sérieuses difficultés pour recruter des MEM. Ce manque de personnel prolonge les délais d'attente pour avoir un rendez-vous et les patients se retrouvent dans des situations compliquées pour réaliser leur examen d'imagerie. Déjà, en 2020, le rapport de l'IGAS « Manipulateurs en électroradiologie médicale : un métier en tension, une attractivité à renforcer » dénonçait le faible nombre d'étudiants dans cette spécialisation. Devant le peu d'attractivité, il serait alors souhaitable de faciliter la circulation des MEM diplômés de l'Union européenne vers la France, ce qui constituerait un levier qui permettrait une amélioration immédiate de la situation dans le pays. À l'heure actuelle, pour travailler en France, ces derniers doivent passer une équivalence car la formation dispensée dans le pays combine radiodiagnostic, radiothérapie et médecine nucléaire, quand dans de nombreux pays de l'UE, ce sont des spécialités faisant suite à l'acquisition d'un socle commun de connaissances. Il serait souhaitable qu'une adaptation de la formation soit mise en place, ce qui laisserait alors la possibilité aux étudiants français de se spécialiser dans un ou plusieurs domaines, sachant que, dans leur pratique professionnelle, il est courant qu'ils se spécialisent naturellement. Le passage d'une spécialité à une autre serait considéré comme une opportunité de monter en compétences pour les MEM par le biais de la formation continue. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui préciser sa position sur l'opportunité de faire évoluer la formation des MEM afin de favoriser la libre-circulation des professionnels de l'UE et ainsi réduire les tensions rencontrées par les professionnels de la radiologie en France.

Données clés

Auteur : [Mme Josiane Corneloup](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44448

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 février 2022](#), page 1134

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)